



Maison des Associations
23, rue Greneta
75002 Paris

Communiqué de Presse

Suite au communiqué de presse du Parquet général de la Cour d'appel de Paris et de l'Office central de la lutte contre les crimes contre l'humanité en date du 16 mai 2020, annonçant l'arrestation de Félicien KABUGA âgé de 84 ans où il résidait sous une fausse identité, Ibuka France prend acte avec satisfaction de cette interpellation.

L'architecte financier du génocide contre les Tutsi était l'un des fuyitifs *les plus recherchés au monde depuis 1994. Entre autres crimes qui lui sont reprochés, il présidait la radio RTLM, principal relais de la propagande anti-Tutsi avant et durant le génocide, et a contribué à la création des milices Interahamwe, groupes criminels impliqués dans les massacres visant les Tutsi.*

Toutefois, sa longue fuite de 26 ans interroge sur les complicités dont il a bénéficié à tous les niveaux et, notamment, quant à l'obtention d'une fausse identité qui lui a permis de résider tranquillement, en France, pendant plusieurs années.

Comme d'autres avant lui, dont certains font l'objet d'une ordonnance de renvoi devant la Cour d'assises en France en application du principe de la compétence universelle, il a obtenu des papiers sans que l'administration française n'y voie rien à redire.

Si la traque est effectivement terminée, la recherche des responsabilités sur la fuite et les complicités qui s'en sont suivies, commence.

La question de la justice pour les rescapés du génocide contre le Tutsi se repose crûment avec cette arrestation.

Nous interpellons les autorités sur la lenteur du processus et le manque des moyens alloués à la recherche et au jugement des présumés coupables.

Nous appelons donc à l'organisation rapide du procès de Félicien Kabuga.

La mémoire des victimes de ses crimes le réclame avec une urgence inaltérable depuis vingt-six ans.

Paris, le 16 Mai 2020

Etienne Nsanzimana
Président d'Ibuka France

Contact :
e-mail : contact@ibuka-france.org